

CYCLEVIA PROLONGE SON APPEL À PROJETS POUR L'IMPLANTATION D'UNE UNITÉ DE RÉGÉNÉRATION D'HUILES USAGÉES EN FRANCE

Rueil-Malmaison, le 27 janvier 2025

En février 2024, Cyclevia, l'éco-organisme des huiles et des lubrifiants, lançait un appel à projets ambitieux pour l'implantation en France d'une unité de régénération d'huiles usagées dernière génération. Cyclevia décide de le prolonger : les candidats ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour déposer leurs dossiers.

Un projet aussi ambitieux que nécessaire

Cyclevia en avait fait un des faits marquants de son année 2024 : le lancement le 16 février d'un appel à projets visant à l'implantation en France d'une unité opérationnelle de régénération capable de produire des huiles de base de groupes 2 et/ou 3. Des huiles régénérées de très haute qualité donc, qui présenteraient les caractéristiques suffisantes pour être incorporées dans les lubrifiants neufs destinés aux matériels de dernière génération, et notamment aux moteurs Euro 5 et 6. Un projet nécessitant de très lourds investissements et essentiel pour l'avenir de la régénération française, en quête d'excellence

Un planning bousculé par les incertitudes politiques

La crise politique déclarée au printemps 2024 a instauré un climat d'affaires peu porteur et une certaine frilosité des entreprises à investir, à court et à moyen termes. Rebattant temporairement les cartes du projet, ces incertitudes ont poussé l'éco-organisme à revoir son planning en prolongeant l'appel à candidatures. La nouvelle date de remise des dossiers est fixée au 30 septembre 2025, ce qui devrait permettre aux participants de se projeter plus sereinement dans l'avenir.

Un mouvement déjà engagé

Si aucune offre de ce type n'existe aujourd'hui sur le territoire national (uniquement de l'huile de base régénérée de groupe 1), cela ne devrait pas durer. Preuve que le mouvement vers plus de circularité est engagé, Esso, leader de la commercialisation d'huile de base en Europe, a annoncé l'ouverture prochaine d'une unité industrielle capable de produire ces huiles de base régénérées de haute qualité attendues par le marché.

Cette unité verrait le jour sur son site de Gravenchon (76), probablement au second semestre 2025. L'éco-organisme salue cette avancée et souhaite que ce nouveau signal incite les autres acteurs du marché à s'engager à leur tour dans ce type d'innovation très bénéfique pour la filière et l'environnement.

Dans le cadre d'une démarche de souveraineté industrielle, Cyclevia réaffirme néanmoins tout l'enjeu de privilégier à l'avenir une circularité intra-territoriale :

- Pour faire en sorte que les huiles usagées collectées et régénérées en France restent en France afin d'approvisionner un marché national qui cherche de plus en plus à s'approvisionner en huiles de base régénérées de groupes 2 et/ou 3
- Pour répondre à la demande croissante des utilisateurs.

Une dotation de plusieurs millions d'euros revue à la hausse pour son projet

Compte tenu des lourds investissements nécessaires à la construction du nouvel outil industriel souhaité par Cyclevia, l'éco-organisme qui avait initialement annoncé un soutien de 7 millions d'euros, a décidé de le réévaluer à la hausse et de le porter à 10,5 millions. Le montant sera définitivement fixé à l'issue de la phase finale de présentation des projets, début 2026.

→ *Toutes les informations relatives à l'appel à projets sont à retrouver sur cyclevia.com*

À PROPOS DE CYCLEVIA

Né de la loi AGECL (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020, CYCLEVIA est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Il répond au principe de responsabilité élargie du producteur (REP). Société privée à but non lucratif et agréée par l'État en mars 2022, elle réunit aujourd'hui 300 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant plus de 90% du marché. L'éco-organisme soutient en France, par le biais des éco-contributions versées par ces derniers, la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière.